Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 14 janvier 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE MINIÈRE INDOCHINOISE, Langson

lignites et schistes ligniteux de Loc-Binh
carbure de calcium

Une création d'Auguste Rétif,
prospecteur,
co-fondateur des Phosphates du Tonkin,
wwww.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Phosphates_du_Tonkin_SN.pdf
propriétaire des mines de Son-Loc,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Son-Loc.pdf
chef du service des mines et des travaux publics au Quang-Si (1927)
créateur des Phosphates de Lang-son
wwww.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Phosphates_de_Lang-Son.pdf
donateur d'objets préhistoriques au musée de l'ÉFEO

S.A., janvier 1939.

ANTÉCÉDENTS

CHRONIQUE DES MINES
Lignites de Loc-Binh
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 novembre 1924)

Le poste administratif de Loc-Binh est situé à environ 20 kilomètres au sud-est de Langson. Il occupe le centre d'une ancienne cuvette lacustre comblée par des alluvions tertiaires à la base desquelles se sont déposés des lignites et des schistes ligniteux, qui paraît-il, donneraient une forte proportion d'huile par distillation â basse température.

D'après les propriétaires des périmètres miniers de la région, MM. Gavard et Rétif, qui sont associés, le tonnage à traiter serait très important.

Nous apprenons qu'un groupe, parisien est sur le point de prendre une option sur ces gisements. Si ce groupe arrive à réaliser industriellement la distillation des lignites et des schistes ligniteux de Loc-Binh, l'importance en serait grande pour le Tonkin où il existe, notamment dans la région de Yen-Bay, d'autres gisements importants de schistes ligniteux, difficilement utilisables dans leur état actuel.

CHRONIQUE DES MINES
Le gisement de schistes et lignites bitumineux de Loc-Binh
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 juillet 1932)

SITUATION. — A trois kilomètres au sud-est de Lôc-Binh s'étend une plaine légèrement mamelonnée, d'une superficie d'environ cent kilomètres carrés, constituant le gisement de schistes et lignites bitumineux de Lôc-Binh.

Cette plaine, traversée au centre, de l'est à l'ouest, par le song Ky-Kong, desservie au sud-ouest par la route coloniale n° 4 de Lang-Son à Moncay et, au nord, par la route provinciale de Loc-Binh à Chi-Ma, est délimitée par des chaînes de hautes montagnes dont, au nord, le massif du Mao-Son avec des sommets atteignant 1.200 et 1.500 mètres d'altitude.

Les schistes et lignites bitumineux semblent occuper le fond d'un ancien bassin lacustre qui, d'après les nombreux fossiles trouvés et identifiés, serait de formation tertiaire : du mio-pliocène, milieu et fin du tertiaire.

RECONNAISSANCE. — La présence de ce gisement est reconnue par de nombreux affleurements le long du song Ky-Kong, des petites rivières secondaires et à la base d'un certain nombre de mamelons à la périphérie de la plaine.

Au nord du bassin, ces affleurements, visibles sur plusieurs centaines de mètres de longueur, ont une épaisseur d'environ 10 mètres avec pendage sud de 9°. Au sud, où l'on observe un redressement des couches — pendage Nord 23° —, cette épaisseur atteint environ 70 mètres.

CURAGE.— En se basant sur une surface réduite de 50 km² et une épaisseur également réduite de 20 m., le cubage semble pouvoir être estimé au minimum à un milliard de mètres cubes.

TENEUR. — Effectués sur des échantillons pris en trois points des affleurements, au nord-est, au nord-ouest et au sud du bassin, les essais préliminaires de distillation faits en décembre 1924, au Laboratoire d'essais de l'École nationale supérieure des pétroles à Strasbourg, ont donné des résultats de 6,25-6,32 et 10,12 % en huile brute, soit une moyenne de 7,56 % sur des échantillons très oxydés exposés au soleil et lavés par les eaux, c'est-à-dire dans des conditions particulièrement défavorables.

Les essais poursuivis en janvier 1925 dans le même laboratoire sur des quantités de schistes plus importantes que les précédentes et provenant des mêmes points, ont donné 4,00 — 6,50 et 10,95 % en huile brute sèche (% en poids), 30,70 — 34,60 et 33,35 % de matières volatiles en partie condensables.

Dans ces conditions, la teneur moyenne d'exploitation serait supérieure à 10 %.

Ce pourcentage est bien au-dessus de la limite admise — 7 % — comme permettant une exploitation rémunératrice. Les schistes bitumineux d'Autun, qui sont encore exploités, ont un pourcentage de 5 à 7 % en volume, c'est-à-dire environ la moitié de ceux de Lôc-Binh, et leur exploitation se fait en galeries, ce qui grève notablement le prix de revient.

Lès gaz incondensables sont employés pour le chauffage des cornues. Les quantités de coke 57,20 — 54.30 et 58,20 %, soit en moyenne 56,56 %, avec les gaz incondensables peuvent fournir plus de calories qu'il n'est nécessaire pour le chauffage des appareils de l'usine et de l'exploitation sans avoir recours à d'autres combustibles.

EXPLOITATION. — L'exploitation se ferait à ciel découvert, le peu de stérile serait enlevé par les procédés courants. L'abattage du minerai en carrière se pratiquerait en employant un minimum de main d'œuvre, avec du matériel moderne.

L'usine de distillation pour le traitement du minerai pourrait être installée à proximité immédiate du gisement.

*
* *

La puissance du gisement de schistes et lignites bitumineux de Loc-Binh garantit la vitalité de son exploitation.

L'Indochine française est tributaire des Indes néerlandaises et des États-Unis d'Amérique pour les pétroles et leurs dérivés, essences, huiles de graissage, mazout, parafine, bitume, etc.. ; l'approvisionnement de notre colonie d'Extrême-Orient dépend donc de ces pays.

N.D.L.R. — Loc-Binh est à 25,2 km. de Lang-Son par la route mais le jour où les gisements entreront en exploitation, il sera nécessaire de relier les deux villes par le chemin de fer; la distance serait de 22 kilomètres dont 20 à construire.

Si l'on considère la carte au 1:100.000e, la forme de l'ancien lac saute aux yeux : c'était un triangle d'environ dix à douze kilomètres de côté et le niveau général du lac devait être à la cote 310.

FORMATION

Étude de Me DEROCHE, notaire à Hanoï
COMPAGNIE ÉLECTRIQUE MINIÈRE INDOCHINOISE
(C. E. M. I.)
Société anonyme au capital de 400.000 piastres
Siège social à Lang-son, rue Gouttenègre, n° 70
EXTRAITS DÉS STATUTS
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 18 mars 1939)

Suivant acte sous-signatures privées en date à Lang-son, et à Haïphong du 24 janvier 1939, dont l'un des originaux est annexé à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement ci-après énoncé, M. Paul Dilhan[1] , ingénieur, demeurant à Lang-son, rue Paul-Doumer,

A établi les statuts d'une société anonyme, desquels statuts il a été extrait littéralement ce qui suit :

TITRE 1
Objets — Dénomination — Siège — Durée

Article premier. — Il est formé entre les personnes qui deviendront successivement propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement une société anonyme qui sera régie par les présents statuts, ainsi que par les dispositions impérieuses des lois sur les sociétés anonymes actuellement en vigueur ou qui seraient promulguées ultérieurement.

Art. 2. – Cette société a pour objet l'exploitation de gisements de combustibles du Tonkin, et, notamment de la région de Locbinh (province de Lang-son), la production de force motrice thermique, la vente ou l'utilisation de l'énergie produite en particulier en vue de la fabrication du carbure de calcium et des produits dérivés ; le traitement thermique des charbons notamment des lignites, par carbonisation, distillation ou tous

---

[1] Paul Bihan : né le 9 juillet 1897 à Tarbes, d'un père professeur au Lycée, il s'engage en 1915 et termine la guerre comme lieutenant d'artillerie avec plusieurs citations élogieuses. Entre à l'École des Ponts (1921), puis à la CEMI.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Equipement_industriel.pdf
Il épouse à Hanoï en 1925 Marie-Louise Castaing et se remarie en 1934 à Neuilly-sur-Seine avec Marie Louise Étiennette Vialard. Il devient ensuite administrateur unique de l'Énergie électrique de Langson :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Energie_elec._Langson.pdf
En 1950, il est domicilié à Meknès-Plaisance (Maroc). Il décède le 5 juillet 1977 à Millas (Pyrénées-Orientales). *Chantecler*, du 18 juin 1936, p. 6, le présente comme chevalier de la Légion d'honneur, mais nous n'avons pu en trouver confirmation. (Rens. d'état-civil : Alain Warmé).

traitements analogues, l'utilisation, la transformation ou la vente des produits provenant de ces opérations.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque de objets similaires ou connexes.

……

TITRE II

Apports — Capital social — Actions

Art. 6. — M. Auguste-Paul Rétif, industriel, demeurant à Lang-son ;

M. Paul Dilhan, sus-nommé,

et M. Antoine-Louis-René Séguy, industriel, demeurant à Haïphong, route du Lach-tray, n° 66,

font apports à la présente société des biens dont la désignation suit :

a) Les droits sur une demande en concession minière « Armand-Dominique » déposée le 25 novembre 1937 par M. Auguste-Paul Rétif et Paul Dilhan, enregistrée sous le n° 74 au district minier de Langson.

b) Les droits miniers conférés par les permis de recherches suivants :

(Voir les détails dans le *Journal officiel de l'Indochine* n° 16 du 4 mars 1939.

……

Le capital social est fixé à 400.000 piastres IC et divisé en 8.000 actions de 50 piastres chacune. Sur ces 8.000 actions, 2.100 entièrement libérées ont été attribuées ci-dessus à :

M. Auguste-Paul Rétif à concurrence de 700

M, Paul Dilhan à concurrence de 700

M. Antoine-Louis-René Séguy, à concurrence de 700.

Les 5.900 actions de surplus sont à souscrire et à libérer.

……

premiers administrateurs :

M. Albert Aviat, industriel, demeurant à Hanoï, rue Borgnis-Desbordes, n° 46 ;

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Entreprise_Aviat-Hanoi.pdf

M. Charles-François Andreani, industriel, demeurant à Hanoï, boulevard Rialan, n ° 16 ;

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Garage_Aviat-Hanoi.pdf

M. Paul Dilhan, ingénieur, demeurant à Lang-son, rue Paul-Doumer ;

M. Auguste-Paul Rétif, industriel, demeurant à Lang-son ;

M. Antoine-Louis-René Séguy, industriel, demeurant à Haïphong, route du Lach-tray, n° 66.

……

Commissaires aux comptes : MM. Albert Chantemerle, commissaire, agréé auprès de la Cour d'appel de Hanoï, et Charles Monthuis, demeurant à Haïphong.

……

Le Gouverneur Général à Langson

(*L'Écho annamite*, 6 novembre 1942)

Hanoï, 5 nov. (OFI). — Poursuivant ses inspections dans la Haute Région du Tonkin, le Vice-Amiral d'escadre Jean Decoux, accompagné de MM. Gautier, Secrétaire Général, et P. Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin, s'est rendu les 4 et 5 novembre à Langson.

Cette province, qui a déjà reçu à plusieurs reprises sa visite, intéressait cette fois le Chef de la Fédération à un double point de vue économique et militaire. Accueilli à la

limite de sa circonscription par M. Vavasseur, Résident de France, et S. E. Dinh Quang Vong, *tuan-phu*, le Gouverneur Général, après une prise d'armes et une revue des troupes de la garnison, a gagné en effet dès son arrivée le centre de Na-Duong, siège de la Cie électrique minière.

Cette Société a édifié à quelques kilomètres du poste militaire de Lon-Binh, sur le site Momdum, bassin de lignite important, une usine de fabrication de carbure qui, après une phase de tâtonnements, est parvenue à l'heure actuelle à couvrir une bonne partie des besoins de l'Indochine.

La carbure nécessaire à la soudure autogène et à de nombreux autres usages industriels [est] produit dans un four à axe dont la mise au point a demandé de nombreux efforts.

M. Dilhan, directeur de l'usine, fit visiter en détail les installations de la compagnie à l'Amiral, qui assista à une coulée. Il rappela ensuite en en quelques mots toutes les difficultés dues à des circonstances adverses qu'il fallut surmonter pour parvenir au résultat actuel.

Dans une brève improvisation, la Gouverneur Général rendit hommage à la ténacité et à la claire vision des créateurs de l'entreprise et au labeur et à l'ingéniosité de tous ses artisans.

……

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE MINIÈRE INDOCHINOISE
Société anonyme fondée en janvier 1939
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 414-415)

Objet : l'exploitation de gisements de combustibles au Tonkin et notamment dans la région de Loc-binh (province de Langson), la production de force motrice thermique, la vente ou l'utilisation de l'énergie produite en particulier en vue de la fabrication du carbure de calcium et des produits dérivés, le traitement thermique des charbons, notamment des lignites, par carbonisation, distillation ou tous traitements analogues, l'utilisation, la transformation ou la vente des produits provenant de ces opérations.

Siège social : 70, rue Gouttenègre, Langson (Tonkin).

Capital social : 600.000 $, divisé en 12.000 actions de 50 $.

À l'origine, 400.000 $, en 800 actions de 50 $.

Porté en mars 1941 à 460.000 $, par émission au pair de 1.200 actions de 50 $.

Porté en oct. 1941 à 506.000 $, par émission au pair de 920 actions de 50 $.

Porté en mai 1942 à 600.000 $, par émission au pair de 1.880 actions de 50 $.

Conseil d'administration : MM. A. AVIAT, Ch. ANDRÉANI, P. DILHAN, A. P. RÉTIF et R. SÉGUY.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice (une voix par action).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration ; le surplus est attribué aux actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non cotée]

Production en 1942, lignite : 7.000 tonnes, carbure de calcium : 411 tonnes.

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), février 1943

(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

Le carbure de calcium

[174] Due à une initiative privée, la fabrication locale de carbure était décidée dès la fin de 1938, le choix de l'emplacement s'étant porté sur Lôc-binh, près de Lang-son, en raison du voisinage d'un gisement de lignite très facilement exploitable devant fournir à bon marché l'électricité dont cette fabrication est grosse consommatrice. Le calcaire de bonne qualité de la région de Lang-son et un approvisionnement jugé facile en charbon de bois — soit la matière première elle-même — militaient aussi pour cet emplacement. Les instigateurs de l'affaire créèrent la Compagnie [175] électrique minière de l'Indochine et commencèrent dès 1939 la construction des bâtiments ; mais des retards durent être enregistrés et le matériel commandé en France ne put arriver. Il fallut donc y suppléer avec nos moyens locaux. En même temps, l'absence d'un spécialiste attendu de France devait nuire gravement au démarrage.

La production industrielle ne commença qu'en avril 1942. Mais très vite, les électrodes vinrent à manquer et leur fabrication devait être montée sur place.

Après une mise au point qui n'en a été que plus méritoire, l'usine de Lôc-binh assure maintenant une production journalière moyenne de l'ordre de 2 t. de carbure. Certes, les difficultés quotidiennes créées par notre isolement se trouvent aggravées du fait que des détails matériels de l'installation n'ont pu être traités qu'avec les moyens du moment ; si elles ne permettent pas d'espérer une production répondant à l'intégralité de la demande (pour l'éclairage notamment), du moins les besoins essentiels en acétylène nécessaire à la soudure et au découpage des métaux sont-ils satisfaits.

Sans cette réalisation, c'est non seulement toute mise en œuvre d'ordre mécanique qui serait devenue impossible, mais aussi le simple entretien de notre équipement industriel actuel.